

AA121

BASES

3 jours 21 heures

1 605 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Gérer les sinistres corporels hors automobiles

De la prise en charge du dossier à son règlement

COMPÉTENCES VISÉES

- Gérer les sinistres corporels (automobiles et hors automobiles).
- Intégrer la méthodologie d'indemnisation d'une victime.
- Utiliser la nomenclature des préjudices corporels Dintilhac.

PROGRAMME

REMARQUE : cette formation traite des dossiers corporels entre 0 et 15 % d'IPP. Seront également abordés les fondamentaux des préjudices liés au décès (préjudices moraux, patrimoniaux, économiques).

A. SITUER L'ACCIDENT CORPOREL DANS SON CONTEXTE JURIDIQUE, SOCIAL ET MÉDICAL

1. Principes juridiques indemnisables
2. Déroulé type d'un dossier corporel
3. Zoom sur l'expertise médicale

B. IDENTIFIER ET ÉVALUER LES DIFFÉRENTS POSTES DE PRÉJUDICE CORPOREL EN CAS DE BLESSURES

1. Nomenclature Dintilhac : définition et évaluation poste par poste
2. Aggravation du préjudice et son indemnisation

C. PRÉCISER LE RECOURS DES TIERS PAYEURS

1. Identification des prestations versées en cas d'accident
2. Tiers payeurs bénéficiaires d'un recours
3. Définition de l'assiette et des modalités du recours

D. DÉTERMINER LE PRÉJUDICE EN CAS DE DÉCÈS

1. Notion d'ayants droit
2. Définition des postes de préjudice
3. Intervention des tiers payeurs en cas de décès

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation risques corporels non automobiles

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes AA041

POINTS FORTS

Apports techniques et méthodologiques. Pour les renforcer, le formateur s'appuie sur l'analyse des dispositions législatives et sur la jurisprudence. Les participants réalisent des cas pratiques d'évaluation du dommage corporel et du préjudice économique.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance multirisque habitation, formateur expert de l'ifpass.

SESSION(S) 2022

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

MÉTIERS VISÉS

05G - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation